

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE. Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES
6	Dim.	La Passion.	
7	Lundi.	s. Hégésippe.	
8	Mardi.	s. Denyse.	Lacapelle-Marival.
9	Mercredi.	s. Marcel.	Mauroux.

LUNAISSONS

☽ P. Q. le 7 à 0 h. 23' du soir.
☉ P. L. le 14 à 3 h. 7' du soir.
☽ D. Q. le 21 à 6 h. 12' du mat.
☉ N. L. le 28 à 11 h. 36' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-MULLIER et Co, place de la Bourse, n° 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE DE LA LEVÉE DE BOÎTE	DÉSIGNATION DES COURS	DISTRIBUTION
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse, etc.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulou, Castelnau-Montrastier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	7 h. du m.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un rabaonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 2 avril 1862.

BULLETIN

Un rapport concernant le compte rendu des travaux du Conseil d'Etat, depuis le mois de janvier 1852 jusqu'en décembre 1860, vient d'être adressé à l'Empereur par S. Exc. M. Baroche. La longueur de ce document nous en interdit la reproduction; nous sommes borné à dire que l'intérêt qu'il présente est des plus grands, et qu'il permet (ainsi parle le Constitutionnel) d'apprécier l'étendue des services que rend chaque jour à l'Empereur et à la France ce corps illustre, que M. Baroche préside avec tant d'éclat et un zèle si infatigable.

Le ministère italien vient de se reconstituer. MM. Durando, Conforti et Matteuchi font partie de la nouvelle combinaison. M. Rattazi, ministre de l'intérieur, conserve la présidence.

La fusion de l'armée méridionale dans l'armée régulière, en Italie, dont les journaux de Turin se sont si longtemps occupés, est aujourd'hui effectuée. L'article 1er du décret royal qui la prescrit porte la dissolution du corps des volontaires. Les autres articles indiquent les dispositions à prendre pour placer dans les corps de l'armée régulière les officiers que cette mesure rend disponibles. La dissolution, toutefois, n'aurait lieu qu'en temps de paix, le gouvernement ne voulant pas se priver, en temps de guerre, de l'appui des volontaires.

Tandis que la Gazette de Breslau dénonce à l'Europe l'afreux châtement infligé à l'imprimeur du Pilote, et ajoute que ce patriote polonais est mort par suite des coups de fouet qu'il a reçus, le journal officiel de Varsovie dément cette nouvelle et dit que Zamoiski, n'ayant pas été battu, n'a cessé de jouir d'une santé parfaite. A Dieu plaise que l'enquête ordonnée par le gouvernement russe pour constater légalement la

fausseté de la nouvelle, aboutisse, et que, par suite, disparaissent à tout jamais de ce pays ces barbares exemples.

Les nouvelles que nous donne notre correspondance de la santé du roi Léopold sont pleinement rassurantes. Aussi, par suite de cette amélioration, le prince de Brabant, dont on avait annoncé le retour à Bruxelles, continue son voyage dans la Méditerranée.

La cassette impériale turque vient de payer huit mois d'arriéré de solde à l'armée de Constantinople. C'est aux cris de Vive le Sultan! que cette somme a été reçue. On attribue cette généreuse mesure du Sultan, au succès qu'a obtenu, à Londres, l'emprunt ottoman, succès qui a produit une vive satisfaction à Constantinople.

Les nouvelles d'Athènes, venues par Syra, annoncent que, à la suite d'une amnistie signée par le roi Othon, Nauplie s'est rendue. Les chefs qui n'avaient pas été amnistiés ont pris la fuite.

Aucun nouvel engagement n'a eu lieu en Amérique entre les fédéraux et les séparatistes. L'évacuation du fort Manassas, que l'on avait regardé comme une preuve de l'impuissance des confédérés à continuer la guerre, prend aujourd'hui l'aspect d'une habile retraite savamment dirigée par le général Beauregard, dans un but purement stratégique. Les journaux de New-York disent que les confédérés s'arrêteront à Ripa pour faire face aux ennemis. Les mêmes feuilles annoncent la nomination du général Beauregard comme commandant en chef des troupes séparatistes.

Le général Mac Clellan vient d'adresser une proclamation à l'armée du Potomac. Il annonce à ses troupes qu'il va les conduire sur un champ de bataille décisif et qu'il leur demandera des privations et de longues marches. Une partie de la flotte avait descendu le Mississippi.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Turin, 30 mars.

Suivant l'Italie, le général La Marmora aurait déclaré n'avoir pas besoin de renforts de troupes pour réprimer le brigandage.

Le général Garibaldi, arrivé à Parme, y a reçu une ovation bruyante. Dans son discours au peuple, il dit : Parme, qui m'a déjà fourni de nombreux compagnons, m'en fournira beaucoup plus à l'occasion.

Turin, 31 mars.

Le 20 mars, quarante brigands ont été vus, à six milles de distance de la plage de Brindisi, s'acheminant vers la rade pour favoriser un débarquement qui devait avoir lieu dans cet endroit. Les troupes les poursuivent et la garde nationale surveille la côte.

Le parti clérical s'efforce d'exciter des troubles à Palerme parmi les étudiants; ses menées ont été découvertes et déjouées.

La frégate l'Archimède est partie de Naples pour le Pirée.

Vienne, 31 mars.

L'Empereur doit revenir à Vienne jeudi prochain.

Berlin, 30 mars.

On mande de Varsovie le 29 : Le journal Dziennok contient dans son numéro d'aujourd'hui un ordre impérial aux termes duquel le code pénal doit être révisé et les lois nouvelles relatives aux crimes d'Etat modifiées dans l'esprit des temps modernes.

M. Schlenker, qui a été condamné à un emprisonnement de quatre mois, a été transféré à Modlin.

M. Wielopolski est arrivé à Varsovie.

Toulon, 31 mars.

L'escadre de la Méditerranée rentrera le 12 avril à Toulon. Six vaisseaux en seront détachés pour se rendre à Cherbourg, afin d'escorter l'Empereur lorsque Sa Majesté ira à Londres, pour y visiter l'exposition.

L'amiral Bouet a été mandé à Paris.

D'après une dépêche d'Alexandrie (Egypte), M. Elderade est parti de cette ville, ramenant à Toulon 700 soldats français venant de Chine.

New-York, 12 mars.

Les fédéraux ont occupé Dumfries, sur le Potomac inférieur. L'expédition de Burnside a capturé Newburn dans la Caroline du Nord, après quatre heures de combat. Burnside a pris trois batteries avec 46 canons, 3,000 fusils et fait 200 prisonniers; 10,000

confédérés se sont enfuis dans la direction de Goldersborough, brûlant les ponts sur les rivières de Trent et de Claremont et mettant le feu à Newburn. La perte des fédéraux a été de 400 hommes tués et 400 blessés.

La Chambre de New-York a pris une résolution tendant à ce que Boston, Philadelphie et New-York construisent des vaisseaux cuirassés pour résister au Merrimac ou d'autres batteries.

New-York, 20 mars. La nouvelle de la capture de l'île n° 10 était prématurée. Le combat y continue. Le commodore Dupont annonce la prise de Jacksonville et St-Augustin, dans la Floride, et du fort Marion.

On croit que le gouverneur de la Floride a recommandé l'évacuation complète de la partie orientale de la Floride par les confédérés. Le bruit court que M. Yancey, commissaire, a été capturé sur un schooner qui forçait le blocus. Beauregard, en prenant le commandement de l'armée de Mississippi, a publié un ordre du jour ainsi conçu : « Les revers, loin de nous décourager, doivent nous encourager à de nouveaux actes de vaillance; si notre cause et nous-mêmes nous devons triompher, nous le ferons avec la protection de Dieu. »

New-York, 20 mars. New-Burn, dans la Caroline du Nord, a été capturé par Burnside. Les confédérés se sont repliés sur Goldersborough, brûlant les ponts des chemins de fer, ils ont mis le feu à Newburn, mais l'incendie a été éteint, il avait fait peu de ravages.

Cinquante canons, environ, et trois mille fusils ont été pris. La perte des fédéraux a été de quatre-vingt-dix hommes tués; et quatre cents blessés. L'île n° 10 n'a pas été prise. Le combat continuait. Sainte-Marie et Jacksonville, de la Floride, ont été pris par les fédéraux.

Londres, 31 mars. Le froment est coté aux prix de lundi dernier. L'orge maintient ses prix. L'avoine, qualité inférieure, a fléchi de six pence.

La Plata, paquebot des Indes occidentales, est arrivé avec 1,498,200 dollars.

Londres, 31 mars. Vera-Cruz, 4. — Le président Juarez a ratifié la convention conclue avec les commissaires alliés à Solédad. Les troupes françaises et espagnoles sont parties pour Tetuann et Orizaba. Les troupes anglaises vont se rembarquer pour l'Angleterre. Une partie des troupes espagnoles retourne à Cuba. Les renforts français retourneraient sans même débarquer. Des

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 2 avril 1862.

N° 3.

FAUTE DE CONFIANCE

(Suite.)

Et, pour prévenir une réponse, il s'empressa d'ajouter : Je voudrais vraiment bien savoir d'où vient ce refroidissement subit, cette antipathie, allais-je dire, pour Alexandre. Dans ton enfance, tu te suspendais sans cesse à son cou; tu n'étais aussi complaisante, aussi obéissante envers personne qu'envers lui, au point que j'étais obligé de l'appeler à mon aide contre mon petit démon; et maintenant que te voilà grande et capable d'apprécier son magnifique caractère, tu montres de l'indifférence pour ton cousin.

Je ne suis plus un démon, papa, dit-elle en riant; peut-être est-ce pour cette raison qu'il m'est moins nécessaire, mais, crois-moi, — et elle devint sérieuse, — je connais sa valeur; il est si haut, si haut au-dessus de moi que... qu'il y a une grande distance entre nous, ajouta-t-elle en reprenant le ton badin, car elle s'était

aperçue que le Polonais la considérait d'un œil perçant. — Alexandre ne restera pas longtemps auprès de nous, reprit la comtesse en regardant son mari; il vient prendre tes conseils sur une affaire importante.

Paula rougit jusqu'aux tempes en répétant d'une voix légèrement émue.

— Une affaire importante? Va-t-il se marier?

— Je l'ignore, répondit la comtesse en l'observant, car il n'entre dans aucune explication; cependant ta supposition pourrait bien être juste.

— Je le voudrais! s'écria joyeusement le comte; il aura ma bénédiction s'il a fait un choix raisonnable. Depuis des années je lui conseille de prendre une femme, et je ne sais vraiment pas pourquoi il tarde, car il a vingt-huit ans. Vivre seul, cela devient triste à la longue, n'est-ce pas, Kielsky?

Et il frappa amicalement sur l'épaule du Polonais.

— Oh! oui, je l'éprouve bien vivement; je vois se flétrir l'une après l'autre toutes mes espérances de jeunesse, et cette solitude du cœur m'aggrave le caractère. Mais serait-il juste de vouloir lier à mon sort incertain le sort d'une femme aimée?

Le comte se tut; la main blanche qui tenait l'ouvrage de Marie se mit à trembler, et la comtesse baissa la tête pour cacher les larmes de reproche et d'indignation qui brillaient dans ses yeux. N'avait-il pas eu en partage un amour dévoué, prêt à le suivre dans l'exil et dans le malheur, et n'avait-il pas trahi et foulé aux pieds cet amour? Paula aussi se taisait; un certain malaise régnait dans la petite société.

— Il commence à faire frais, dit enfin la jeune fille; l'humidité pourrait être nuisible à maman; si nous rentrons?... Cette proposition fut acceptée, et les dames se retirèrent de bonne heure; elles avaient besoin de repos toutes les deux, car Paula était plus émue qu'elle ne voulait le paraître. Une fois à sa chambre, elle soupira; elle pensait à Alexandre et à sa fiancée, sans doute jeune et belle. Elle se reportait mentalement aux jours de son enfance, où elle avait aimé son cousin d'un attachement naïf, jusqu'au moment où on l'avait arraché à son bonheur en lui disant : « Alexandre est l'héritier des biens de votre père, qui n'a pas d'enfant mâle, et le comte songe à vous le faire épouser dès que vous serez en âge de devenir sa femme. » Elle s'était mise à réfléchir; sa fierté s'était révoltée, et dès lors chaque témoignage d'affection du comte à son neveu avait produit sur elle une impression pénible. Elle avait craint qu'Alexandre n'y découvrit l'intention de le séduire, lui, le riche héritier, et elle en avait un jour causé sérieusement avec son père.

— Ne dira-t-on pas, lui avait-elle demandé, qu'en accablant de prévenances le futur seigneur de Schlettendorf, tu cherches à l'avoir pour gendre? Alexandre lui-même ne le croira-t-il pas? et n'est-il pas blessant pour ta fierté que l'on te prête l'intention de m'attirer de riches prétendants? Alexandre, du moins, ne me retirera pas son estime; je lui prouverai que mon attachement n'avait rien de commun avec le prestige de ses richesses. O mon père, je serais trop profondément affligée qu'il pût jamais me croire guidée par la soif de l'or!

Folle enfant, avait répondu le comte avec humeur, crois-tu que de sots bavardages me feront manquer à la promesse que j'ai faite à la mère d'Alexandre, de l'aimer comme un fils? Alexandre lui-même ne se plaindrait-il pas d'une froideur imméritée? Non, Paula, le comte de Schlettendorf n'impose sa fille à personne; il n'en est pas réduit là, Dieu merci! et Alexandre est plus que personne incapable de nous taxer de vils calculs. D'ailleurs, tu as seize ans à peine, et le plus tôt de tout cela, c'est qu'on t'ait mis ces idées en tête en t'entretenant de choses dont une enfant de ton âge ne devrait jamais parler. Et maintenant, plus un mot là-dessus.

Mais Paula n'était plus une enfant sous ce rapport. Le comte avait cependant raison; depuis que ces imprudents commérages l'avaient tirée de son heureuse ignorance, elle était contrainte, embarrassée avec Alexandre. Se tenait-il à l'écart, elle s'en irritait; s'approchait-il elle avec son ancienne familiarité, elle le repoussait froidement. De là de fréquentes petites querelles, et Alexandre ne faisait plus à Schlettendorf que des visites assez rares.

Aujourd'hui Paula, avait dix-huit ans, et elle inspirait un amour ardent et profond à son cousin, qui l'aimait depuis leur enfance. Mais il ne pouvait le lui avouer tant qu'elle ne lui témoignait plus son ancienne affection pour lui.

— Demain, dit-elle en soupirant, demain donc je vais apprendre que je le perds pour toujours. Personne ne dira plus que j'ai tenu mes filets au riche héritier, et mon cœur seul me rappellera ce que m'a coûté cette lutte. Elle fut longtemps à s'endormir; enfin le sommeil sécha les larmes suspendues à ses longs cils soyeux, il dissipa

(*) La reproduction est interdite.

negociations commencent le 1er avril à Orizaba. On s'attend à une solution pacifique. Des garanties suffisantes pour l'avenir seraient obtenues. Le porteur des dépêches américaines a été assassiné entre Vera-Cruz et Mexico.

Paris, 1er avril. D'après la Patrie, il est inexact que le général de Goyon doive quitter Rome.

Madrid, 1er avril. Le Maroc remplira bientôt ses engagements. L'Espagne se prépare à évacuer Tétouan.

Turin, 31 mars. Le ministère est reconstitué. M. Rattazzi a la présidence du conseil et le portefeuille de l'intérieur; M. Durando, les affaires étrangères; M. Conforti, la justice; M. Matusci, l'instruction publique. Les autres ministres restent en fonction.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 1er avril 1862, les sieurs Devic (Léon) et Mashou (Jean-Adrien), actuellement employés dans le département de l'Aveyron, le premier en qualité d'éclusier de 2e classe à l'écluse de Camboulan, le 2e en qualité d'éclusier de 3e classe à l'écluse de Cadrieu sont maintenus avec leur emploi et grade au service des mêmes écluses, dans le département du Lot.

En vertu d'un décret impérial en date du 27 mars 1862, les opérations du conseil de révision relatives à la levée de la classe de 1861, commenceront le 22 avril prochain et la réunion des listes du contingent cantonal, pour former la liste du contingent départemental, sera effectuée le 31 mai prochain.

Préfecture du Lot.

Direction générale des lignes télégraphiques.

Examen pour l'admission de surnuméraires. Un examen pour l'admission des surnuméraires dans l'administration des lignes télégraphiques aura lieu le 19 mai 1862, dans les villes de Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Strasbourg et Lille.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture du département où ils résident et produire les pièces ci-après :

- 1° Demande indiquant la ville dans laquelle ils désirent concourir;
2° Acte de naissance dûment légalisé;
3° Certificat de bonnes vie et mœurs légalisé;
4° Certificat constatant la libération définitive du service militaire, pour les candidats qui, en raison de leur âge, devront avoir satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée;
5° Diplômes constatant les grades universitaires que les candidats auraient obtenus.

Dans le département de la Seine, l'inscription et le dépôt des pièces auront lieu à la direction des lignes télégraphiques (bureau du personnel), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 400.

Les demandes faites avant la publication du présent avis devront être renouvelées.

Les registres d'inscription ouverts dans les préfectures et à Paris seront clos le 15 avril courant, à quatre heures du soir.

Pour être admis à concourir, les candidats devront être âgés de dix-huit ans au moins et de vingt-huit ans au plus. Cette limite d'âge est reculée jusqu'à trente ans pour les aspirants qui compteraient sept ans de services effectifs dans l'armée ou dans l'enseignement.

la rougeur brûlante de ses joues, et sur ses lèvres se dessinait un sourire triomphant comme celui de l'amour heureux. Paula rêvait-elle d'Alexandre?

Lorsque Paula parut au déjeuner le lendemain, elle était si calme et si gaie qu'il eût été impossible de deviner ses angoisses de la nuit. Malgré son vif désir de savoir à quelle heure on attendait Alexandre, elle se garda d'amener la conversation sur ce chapitre. Elle n'en pensait pas moins à lui; elle désirait lui plaire, elle en avait le droit maintenant qu'elle était convaincue qu'il appartenait à une autre.

Il ne pourra plus, se disait-elle, m'attribuer d'intention égoïste; je vais donc me parer pour lui, et lui laisser lire de nouveau sur mon visage tous ces sentiments que j'ai si longtemps dissimulés, refoulés au fond de mon cœur.

Immédiatement après le déjeuner, le comte était sorti; grand amateur d'agriculture, il avait bien des choses à visiter après une absence de six semaines. Bientôt elle quitta à son tour la salle à manger, laissant seuls en présence la comtesse et le Polonais. Ceux-ci demeurèrent un moment muets, puis Kielsky s'avança avec lenteur vers Marie. Quand elle le vit approcher, elle voulut pousser un cri et fuir comme devant un danger imminent, mais la voix lui manqua et elle ne put bouger.

Marie... dit-il à voix basse avec un accent passionné, en lui tendant une main où elle ne mit la sienne qu'avec une répugnance visible; Marie, c'est donc ainsi que je vous retrouve; belle, honorée, heureuse en ménage! Je vous en félicite de tout mon cœur.

L'examen portera sur les matières dont le détail suit :

- 1° Ecriture très-lisible;
2° Rédaction correcte;
3° Dessin linéaire;
4° Arithmétique jusques et y compris les proportions;
5° Notions élémentaires de géométrie, de physique et de chimie en ce qui concerne seulement la composition des piles électriques;
6° Géographie.

La connaissance de l'une ou de plusieurs des langues suivantes : l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien, sera prise en grande considération pour le classement des candidats.

Ils seront informés individuellement de leur admission ou non-admission à l'examen dix jours au moins avant l'époque fixée pour l'ouverture du concours.

Le stage des surnuméraires se fera à Paris, l'importance toute exceptionnelle de cette ville offrant plus facilement les moyens de s'instruire rapidement et tous les détails du travail de la transmission des dépêches.

MM. les Maires du département sont priés de donner au présent avis toute la publicité possible.

COLLÈGE DE CHALONS-SUR-MARNE.

Extrait du prospectus spécial pour les cours préparatoires aux Ecoles impériales vétérinaires et d'Arts et Métiers annexé au Collège.

La ville de Châlons-sur-Marne vient de fonder dans son Collège, en faveur des élèves qui se préparent à ces Ecoles, des bourses et des fractions de bourse dont la concession sera faite d'après un concours qui aura lieu, chaque année, le second jeudi d'octobre, devant une commission composée :

- Du maire de Châlons, président;
De deux membres du conseil municipal;
De deux membres du bureau d'administration du Collège;
Du directeur de l'Ecole impériale des Arts et Métiers de Châlons;
Du principal, du sous-principal et de l'aumônier du Collège, ainsi que du professeur de la première chaire de mathématiques.

Par exception et pour l'année 1862 seulement, un premier concours aura lieu le 3 avril prochain, sans préjudice de celui du mois d'octobre suivant.

L'examen portera sur la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'analyse grammaticale et logique, l'arithmétique et les premiers éléments de la géométrie.

Les candidats aux Ecoles vétérinaires feront, en outre, une rédaction sur une question d'histoire et de géographie de la France; et les candidats aux Ecoles d'arts et métiers, une copie de dessin linéaire.

Seront admis à concourir tous les jeunes gens nés en France, à quelque département qu'ils appartiennent, pourvu qu'ils soient âgés, au 1er octobre de l'année précédant le concours :

- De 12 ans au moins, de 15 ans au plus, pour les écoles d'arts et métiers;
De 14 ans au moins, de 17 ans au plus, pour les écoles vétérinaires.

Les pièces à produire sont : une copie authentique de son acte de naissance, et un certificat de bonne conduite délivré par le chef de l'établissement dans lequel le candidat a fait ses dernières études. Ces pièces doivent être adressées franco à M. MARIE, principal du Collège.

N. B. Avec l'approbation et l'agrément de LL. Exc. MM. les ministres de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et de l'instruction publique et des cultes, un tiers de ces bourses est spécialement réservé : 1° pour les candidats fils de vétérinaires ou d'autres fonctionnaires ressortissant à son ministère; 2° pour les fils de cultivateurs ayant obtenu un prix ou une mention honorable dans les concours généraux, régionaux ou dans ceux des sociétés et des comices agricoles; 3° enfin et seulement à partir du second concours de cette année, pour les fils d'instituteurs ou d'autres fonctionnaires appartenant au service de l'instruction publique, ainsi que des élèves qui auront déjà suivi pendant un an le cours du collège, avec ou sans fraction de bourse.

Cahors, le 2 avril 1862. Le préfet du Lot, MONTOIS.

M. le Ministre des finances vient de décider qu'à l'avenir les parents des élèves admis à l'école des arts et métiers auront la faculté de verser le prix de la pension et du trousseau de ces élèves à la caisse du receveur général du département qu'ils habitent et même à celle des receveurs particuliers des arrondissements. Cette nouvelle marche, est-il dit dans la circulaire qui la prescrit, aura le double avantage de donner aux parents le moyen de faire eux-mêmes les versements et de recevoir immédiatement la pièce libératoire.

L'Empereur a décidé, le 29 mars, que les militaires de la ligne libérables en 1862, actuellement sous les drapeaux, dans tous les corps de l'intérieur de l'Algérie et de l'Italie, seront immédiatement renvoyés dans leurs foyers et rayés des contrôles de leurs corps pour être inscrits sur ceux de la réserve. La même mesure sera applicable à une partie des militaires de la garde impériale libérables en 1862.

Les hommes libérables en 1862 qui sont en congé passeront également à la réserve. Sont exceptés :

- 1° Les militaires qui font partie des portions actives des corps employés au Mexique et en Cochinchine;
2° Les militaires proposés pour la retraite;
3° Les militaires qui veulent se rengager.

Notre correspondant de Vayrac nous écrit à la date du 1er avril :

Par une coïncidence assez peu commune, cette année, Gramat a eu deux foires tenues le même jour (veille de la mi-carême et 26 mars). La place aux bœufs, très-bien fournie, sans pouvoir complètement répondre aux demandes qu'exige la boucherie, a procuré à l'agriculture de forts bœufs de travail sur un prix élevé.

La foire de Beaulieu (Corrèze), du 26 mars, fut affaiblie, par l'approche de celle de Puybrun, tenue le 27. Cette dernière, sans être grande, fut active, mais ravalisée, surpassée même par la foire de l'Hôpital-Saint-Jean (mi-carême), qui fut jadis une des plus belles foires du pays, tant pour la vente des bœufs fins gras, que pour toute qualité de bétail. Mais à l'époque actuelle, elle perd un peu chaque année, de son antique renommée; deux causes principales y contribuent : le voisinage des foires de Vayrac, et le mauvais état des voies de communications.

Ces diverses foires, tenues dans un périmètre assez restreint, ne donnèrent à la vente du bétail de la foire de Souillac, tenue le 28, qu'un cours un peu faible penchant sur la baisse. On eût dit que tout mouvement était épuisé quand s'est tenue la foire de Vayrac le 1er avril; foire nouvelle, tenue presque immédiatement après plusieurs foires importantes qui, malgré ces deux circonstances, a donné lieu à bien d'affaires.

Plusieurs ateliers du chemin de fer sur les communes de Florzac et St-Denis, ont été momentanément suspendus; plusieurs bruits contradictoires circulent à cet égard.

On travaille activement à la construction d'un pont en fonte sur la Dordogne, la plus grande partie des matériaux est sur place.

CASSAN, cultivateur.

Les récoltes, qui se présentaient d'ailleurs sous le plus riant aspect, sont vivifiées depuis quelques jours, par une pluie douce et bienfaisante. L'année s'annonce féconde et abondante en productions de toute espèce. Espérons que la Lune rousse, tant redoutée, préservera l'année 1862 de ses ravages traditionnels.

Un concours d'animaux gras des espèces bovine et ovine, aura lieu, à Brives, le 16 avril prochain, jour de foire du mercredi saint, sur le champ de Guierle. Les primes sont de 100 et de 50 fr. Les propriétaires de bœufs de tout l'arrondissement sont admis à concourir.

Ministère de l'Intérieur.

Avis.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

Il sera ouvert, le 28 avril prochain, à la préfecture du Calvados, un concours pour l'examen des candidats pour les emplois d'agents-voyers qui deviendraient vacants dans le département.

L'arrêté du préfet contenant le programme et toutes les conditions du concours est déposé à la préfecture du Calvados et au ministère de l'intérieur (bureau de la voirie), où les personnes qui désireraient concourir pourront en prendre connaissance les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à deux heures.

Direction générale des Postes.

EXPÉDITION DE CHINE.

Avis.

Le public est prévenu que, par suite de la rentrée en France du corps expéditionnaire de Chine, les correspondances adressées aux troupes de terre et de mer en Chine et en Cochinchine, expédiées par la voie de Suex, doivent être affranchies au taux du tarif général, c'est-à-dire à raison de 80 centimes par lettre simple.

Par la voie du Cap, les lettres simples ne paient que 60 centimes.

Un accident, heureusement sans suites funestes, est arrivé hier, jour de foire, à Cahors. La nommée L. se trouvait sur une charrette; tout à coup elle veut descendre sans faire arrêter, elle glisse et se précipite sous les roues. Aux cris de la pauvre femme et à ceux de toute la foule qui encomrait les boulevards, le cheval s'arrêta et la femme L. n'eut aucun mal.

Dans la nuit du 28 au 29 mars, un vol était commis à Gramat, au préjudice du sieur S..., voyageur en mercerie. Voici dans quelles circonstances : Ce voyageur s'arrêta vendredi soir à l'Hôtel du Cheval blanc; il laissait sa voiture à la porte. Vers trois heures du matin, comme il se préparait à quitter l'hôtel, le sieur S... aperçut que la toile qui couvrait la vache de sa voiture était soulevée, et il constata la disparition d'une caisse contenant des fleurs; d'une autre caisse remplie de bordure alpage couleur et de soutaches laine, couleur. Son carton à chapeau avait également été dévalisé; le voleur s'était emparé des faux-cols, des cols-cravates, des foulards et d'une chaîne de montre qui s'y trouvaient.

Le commis voyageur s'empressa d'avertir de ce fait la police; et il quitta Gramat pour se rendre à Cahors. C'est dans cette ville que le voleur a été découvert ce matin, encore possesseur des objets volés. Cet individu a fait des aveux complets et a été aussitôt conduit à la maison d'arrêt de notre ville.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 30 mars 1862.

24 Versements dont 1 nouveaux... 2,168 fr. 24 Remboursements dont 3 pour solde... 4,622 fr. 27

Vous vous échauffez inutilement, ma chère; reprit froidement Kielsky. Croyez-vous sérieusement qu'un homme de bon ton commettra une indiscretion pour un rien, pour une bagatelle comme un baiser refusé? Oh! non pas; ce serait aussi contraire à la raison qu'à la galanterie. Pour motif, pour excuser une indiscretion, il faut un cas tout spécial. Écoutez-moi tranquillement. Je le répète, je me réjouis de tout cœur de votre bonheur imprévu, mais je le trouve si digne d'envie que vous ne m'en voudrez pas d'aspirer à mon tour au port sûr que vous avez atteint, et de songer très-sérieusement à devenir votre gendre. Pour cela, je n'ai pas besoin, je m'en flatte, de votre secours, mais seulement de votre neutralité; une déclaration de guerre de votre part constituerait, je vous en avertis, ce cas particulier où une indiscretion devient nécessaire. Et vous ne me forcerez point à la commettre. Si vous saviez combien il est pénible de se voir contraint à payer d'ingratitude une jolie femme!

Marie était devenue toute pâle. — Etes-vous sûr de l'amour de Paula? demanda-t-elle. — Je le crois; madame la comtesse; ajouta-t-il d'un ton moqueur, vous acquerriez, par mon mariage avec elle, des droits à un respect assez grand, sans aucun doute, pour me tenir à distance, malgré vos charmes, car un homme à l'habitude de respecter sa belle-mère.

Marie allait répondre, lorsque Paula ouvrit la porte et avança la tête dans la pièce, en disant : — Voulez-vous m'accompagner au parc, comte Kielsky? Il fait si beau que j'éprouve le besoin de voir le ciel, les fleurs et le soleil, et d'entendre le chant des oiseaux.

Mais, mon enfant, avec une société si nombreuse et si charmante, tu peux bien te passer de M. le comte, qui s'est déjà promené ce matin et ne désirerait peut-être pas recommencer.

Paula la regarda avec surprise et le comte d'un air de reproche. Marie sentait elle-même la faiblesse et l'étrangeté de son objection; mais tout moyen de retenir Kielsky lui était bon, parce qu'elle voulait le prévenir que Paula n'aurait que très-peu de fortune, pensant que cela l'empêcherait de faire une déclaration à sa belle-fille.

Cependant Paula persista. — Au contraire, dit-elle, il faut précisément que la présence de M. le comte me rappelle à la réalité, si cette société trop poétique venait à me le faire oublier; car il importe que je ne m'abandonne pas à mes dispositions à la rêverie.

— Oh! j'étais à votre aise; je veillerai sur vous, c'est un soin digne d'envie, dit le Polonais en lui offrant le bras. Marie les regarda par la fenêtre jusqu'à ce que les épaules massives ne lui permirent plus de les voir.

Les suivrait-elle sous un prétexte quelconque? Elle était encore incertaine, lorsqu'on annonça le baron de Schlettendorf. Au même instant parut un homme de belle stature, cheveux blonds légèrement bouclés, œil bleu, front large, air d'intelligence et d'énergie.

G. RAIMUND.

(La suite au prochain numéro.)

TAXE DU PAIN. — 10 décembre 1861. 1^{re} qualité 43 c., 2^e qualité 40 c., 3^e qualité 36 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862. Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 15c; 2^e catégorie, 1^{er} 05c. Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95c; 2^e catég., 85c. Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 30c; 2^e catégorie, 1^{er} 20c. Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 25c; 2^e catégorie, 1^{er} 15c.

La foire d'hier, favorisée par un beau temps, a été magnifique. Les marchés aux blés regorgeaient de grains; on ne comptait pas moins de 700 paires de bœufs sur tout la longueur du boulevard. La foule se pressait nombreuse sur tous les points de la ville.

Pour la Chronique locale: A. LAYROU.

Départements.

Tarn-et-Garonne. — Par ordonnance de M. le premier président de la cour impériale de Toulouse, la session des assises du département de Tarn-et-Garonne, pour le 2^e trimestre 1862, s'ouvrira à Montauban, mardi 18 juin prochain.

M. le conseiller de Guer de Boisjolin, nommé par le garde-des-sceaux pour présider les assises, sera assisté de MM. Teulière et Taupiac, juges au tribunal de première instance.

(Courrier de Tarn-et-Garonne.)

Tarn. — La foire d'Albi de mercredi dernier avait attiré une foule nombreuse sur les divers marchés, mais elle a été cependant contrariée par le vent d'autan qui soufflait avec une violence extrême et rendait les affaires difficiles au milieu des tourbillons de poussière.

Le marché aux grains contenait sur place 1,632 hectolitres de blé; 700 environ sont restés invendus faute d'acheteurs. Le prix moyen est fixé par les mercuriales officielles à 26 fr. 92 c.; — c'est une baisse de 34 c. sur le prix du marché antérieur.

(Journal du Tarn.)

Pour la chronique départementale, A. LAYROU.

Les vignes atteintes de l'oidium.

On nous demande si les vignes qui ont été atteintes de l'oidium réclament des soins particuliers.

La question est toute d'à-propos, et nous nous empressons d'y répondre.

Une vigne qui a été oïdiée est plus qu'une autre accessible à la contagion, soit que les spirales cryptogamiques persistent d'une année à l'autre, soit que le fléau, à son passage, ait fait pénétrer dans le cep des principes malfaisants. Toujours est-il que cette vigne a un aspect chétif qui dénote une aliénation profonde; elle est sujette à la coulure comme tout sujet appauvri, et si l'oidium éclate, c'est elle qui, la première, est frappée. Puis, si le sinistre se répète trois ou quatre années de suite, comme cela s'est vu dans les contrées où on s'obstinait à ne pas recourir au soufre, ce sera tout un vignoble à arracher, car sur mille pieds jeunes et vigoureux, c'est à peine si on en trouvera quelques douzaines en état de produire.

Quand une vigne a été oïdiée, et plus de fois elle l'aura été, plus de soins elle exigera, il faut, dès le mois de février ou de mars au plus tard, et lors du premier binage, déposer au pied de chaque cep deux grammes environ de sulfate de fer pulvérisé; à défaut de sulfate, de la cendre de sarments ou de marcs; enfin, à défaut de cendre, des sarments hachés et pilés, et des marcs en nature. Seulement, dans ce dernier cas, il faut pratiquer l'opération dès le premier mois de décembre ou de janvier. L'emploi du sulfate de fer développe une énergie de végétation et de fructification vraiment merveilleuse, et on pourra s'en assurer en appliquant ce procédé à quelques céps, qu'on marquera comme des sujets de comparaison.

Mais ce n'est pas là le seul traitement que réclame une vigne qui a été ravagée par l'oidium.

Il faudra encore lors de la pousse, pratiquer un pincage général et sans exception, c'est-à-dire pincer tous les jeunes rameaux au-dessus de la sixième feuille, ce qui sera un excellent moyen de prévenir la coulure.

Puis on complètera la transformation, nous pourrions presque dire la résurrection d'une vigne infectée, et on la préservera d'atteintes nouvelles en la souffrant légèrement quinze jours avant la fleur et sans attendre aucun symptôme d'apparition du fléau qui cessera d'être redoutable. Il sera possible ensuite d'attendre pour renouveler le soufrage, certains

indices d'invasions qui ne trompent jamais un œil exercé, et qui sont: l'aspect languissant du cep, le temps d'arrêt dans la végétation, la décoloration des pampres, des pousses nouvelles et du fruit.

Avec les précautions que nous venons d'indiquer et qui sont d'une pratique facile et peu coûteuse, non-seulement on rétablira une vigne menacée de destruction, mais on lui donnera une vigueur et une puissance de production qu'elle n'avait jamais eues. On peut essayer, mais au moins qu'on essaye.

(Moniteur viticole.) HENNEQUIN.

Paris.

L'Empereur a passé en revue hier, à une heure de l'après-midi, dans la cour du palais des Tuileries et sur la place du Carroussel, les corps de la garde impériale qui tiennent garnison à Paris et forment la 2^e division d'infanterie.

Mardi soir a eu lieu aux Tuileries le dernier grand concert de la saison. Demain jeudi aura lieu également la dernière réception des hauts dignitaires et hauts fonctionnaires.

Le Corps Législatif se réunit hier dans ses bureaux, pour l'examen du budget ordinaire et extraordinaire de 1863.

M. le marquis de Lavalette a été reçu hier matin, en audience particulière par l'Empereur. On dit que l'honorable ambassadeur apporte à Paris des renseignements de la plus haute gravité sur le prochain concile auquel sont conviés les membres de l'épiscopat de tous les points du monde.

M. Carutti, ancien secrétaire général du baron Ricasoli, est arrivé à Paris se rendant à La Haye pour y occuper le poste de représentant du roi d'Italie.

S. Em. le cardinal archevêque de Paris a fait exposer dans son palais archiepiscopal de la rue de Grenelle-Saint-Germain, le splendide reliquaire commandé par la cathédrale de Paris, pour recevoir les clous et le bois de la sainte croix, rapportés de la Palestine par Saint-Louis, en 1254. Ce reliquaire, véritable chef-d'œuvre de l'orfèvrerie moderne, va partir dans quelques jours pour l'Exposition universelle de Londres.

L'ambassade japonaise va quitter Malte. Elle est attendue à Marseille. M. le ministre des affaires étrangères, envoie M. le marquis de Trévisé, secrétaire d'ambassade, au-devant des dignitaires japonais. On se rappelle que M. de Trévisé a fait partie de la mission, à la tête de laquelle se trouvait M. le baron Gros lorsqu'il visita le Japon.

Les envoyés japonais viendront directement à Paris. Des logements leur sont préparés à l'hôtel du Louvre; dans la partie de ce magnifique hôtel, appelée le quartier royal. L'ambassade se compose de trois envoyés extraordinaires ministres plénipotentiaires, de deux secrétaires d'ambassade, de 22 officiers ou interprètes, et de onze domestiques. Leurs Excellences doivent rester un mois à Paris; elles se rendront ensuite à Londres pour assister à l'inauguration de l'Exposition universelle.

Les plaidoiries de l'affaire Mirès ont commencé lundi devant la Cour impériale de Douai; elles occuperont, dit-on, quatre audiences.

Pour extrait: A. LAYROU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Nous recevons de notre correspondant de Rome, dit le Journal de Toulouse, de curieux détails sur les cérémonies de la prochaine canonisation des bienheureux martyrs du Japon. Voici le résumé de sa lettre, datée du 22 mars:

La santé du Saint-Père, qui semblait s'être promptement remise, laisse encore à désirer. Vendredi le Pape n'a pu descendre à Saint-Pierre pour y faire la prière en usage tous les vendredis de carême.

On ne parle plus guère que de la canonisation prochaine et du concile qui se tiendra à cette occasion.

De nombreux ouvriers sont déjà occupés aux préparatifs de la solennité, qui aura lieu le 8 juin; une partie de la colonnade de Saint-Pierre leur sert d'atelier.

On s'attend à voir paraître bientôt un édit du cardinal-vicaire, prescrivant des prières publiques, recommandant des jeûnes, etc.

Dès qu'un nombre suffisant d'évêques sera arrivé à Rome, le Pape tiendra avec eux et le sacré-colège deux consistoires publics au moins, suivant le nombre

des causes à décider. C'est dans ces consistoires publics qu'on plaidera la sainteté des bienheureux qui vont être canonisés et qu'on accueillera officiellement les instances des postulateurs. Le Pape clôra la réunion en disant qu'avant d'en venir à un acte de la plus haute gravité, il veut consulter les cardinaux et les prélats réunis autour de lui.

Puis on tiendra plusieurs consistoires semi-publics ou seront débattus les actes de la prochaine canonisation.

Chaque cardinal, chaque évêque, consulté à son tour, y donnera son avis d'une manière verbale, et l'on constatera s'il n'y a point d'opposition de leur part.

Le jour de la canonisation venu, voici, d'après les traditions de la cour de Rome, les fêtes et cérémonies accomplies.

La basilique du Vatican se trouve toute parée de brillantes draperies; elle resplendit de lumières et de lustres, et sa nef est coupée par des médaillons peints, distribués avec art et représentant les miracles opérés par les bienheureux qu'on va canoniser.

A dix heures du matin, au milieu d'une double haie de troupes, descend, sur deux rangs, de la chapelle Sixtine, une longue procession, composée de tout le clergé séculier et régulier de Rome: religieux et prêtres tiennent tous un cierge allumé à la main. Puis, viennent les étendards peints des saints ou des martyrs qu'on va élever sur les autels. Toutes les autorités romaines, ecclésiastiques et civiles, la chapelle papale, la prélature et les officiers de la cour du Pape, précèdent Sa Sainteté, qui s'avance sous un baldaquin, revêtu de ses plus beaux habits pontificaux et tenant aussi un cierge à la main.

La procession traverse la double colonnade de Saint-Pierre, ornée comme pour la Fête-Dieu, et gagne lentement sous les voûtes de la basilique vaticane.

Une fois arrivé à Saint-Pierre, le Pape descend de la sedia gestatoria, adore le Saint-Sacrement, monte sur son trône et reçoit l'obédience de tous les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques qui se pressent dans le sanctuaire.

Les étendards des saints dont nous venons de parler sont déposés autour du trône du Saint-Père, et au-dessus de sa tête, l'on voit briller, entouré de mille lumières, un tableau représentant la fête du jour (la Pentecôte ou la Trinité, etc.).

Le cardinal-procureur de la canonisation, accompagné d'un avocat consistorial, s'avance en ce moment vers le Pape et lui adresse les trois instances d'usage pour que Sa Sainteté veuille bien procéder à la canonisation.

À la première instance, le Saint-Père répond, par la bouche d'un de ses secrétaires, que, dans une affaire de cette importance, il faut s'aider de la prière, et, aussitôt, descendant du trône, il entonne les litanies des Saints.

À la seconde instance, le Pape fait répondre qu'il faut avant tout invoquer les lumières du Saint-Esprit, et s'agenouillant de nouveau, il commence le chant du Veni Creator.

À la troisième instance, le secrétaire du Pape répond que Sa Sainteté va prononcer son décret définitif, et alors, l'avocat consistorial qui accompagne le cardinal-procureur, remercie le Saint-Père au nom de ce prélat, tandis que le cardinal lui-même va baiser la main et les genoux du Pape.

L'avocat consistorial prie alors les proto-notaires apostoliques de vouloir produire le décret qu'on vient d'annoncer, lecture en est donnée à haute voix.

À peine le décret est-il lu, que le Pape entonne le Te Deum, que les chœurs de la chapelle papale continuent. La foule se prosterne, le canon gronde autour de Saint-Pierre et fait tressaillir la basilique: le fort Saint-Ange tire aussi des salves d'artillerie; toutes les cloches de Rome sonnent durant une heure.

Le Te Deum est suivi de l'invocation officielle des nouveaux saints, et le Pape donne une première bénédiction.

Puis une grand messe est chantée par Sa Sainteté: après l'évangile, le Saint-Père prononce le panégyrique des bienheureux qu'il vient de canoniser.

À l'offertoire, des cardinaux s'avancant trois à trois, suivis des postulateurs des causes et des parents des nouveaux saints, présentent au Pape des oblations de cierges, de pain et de vin.

La messe terminée, le Pape donne une bénédiction solennelle du haut du balcon de Saint-Pierre, puis se retire dans ses appartements.

Le soir, la coupole, la façade et les portiques de la basilique vaticane sont brillamment illuminés.

C. Lefèvre.

Voici l'adresse de Garibaldi aux prêtres lombards:

Aux prêtres lombards,

Ce n'est pas seulement le gouvernement qui vous appuiera, qui vous bénira dans votre mission réparatrice, mais la nation tout entière. En avant donc!

Prêtez votre concours aux aspirations saintes de l'Italie, et jetez-vous dans l'arène de l'émancipation du peuple avec la généreuse résolution des anciens chrétiens.

Plus ardue que celle que nous avons à parcourir fut la carrière des anciens apôtres de l'égalité huma-

ne, mais non moins beaux seront les résultats, parce que ceux qui souffrent ne sont pas moins nombreux.

Nous partagerons avec vous le pain quotidien, nous souffrirons ensemble, mais nous vaincrons ensemble, et nous ouvrirons au monde entier une ère nouvelle de rédemption.

G. GARIBALDI.

Milan, 24 mars.

AUTRICHE.

On mande de Venise, 21 mars: Lors de la revue que l'Empereur a passée à Vicence, le 17 mars, des troupes modénaises, il a fait sortir des rangs les officiers et les représentants des soldats et leur a adressé ces paroles: « Dans des temps difficiles, vous avez donné au monde un grand exemple de loyauté. L'Europe vous regarde et vous estime et vos pères seront fiers d'avoir de tels fils.

BELGIQUE.

La santé du roi Léopold, qui avait causé de sérieuses inquiétudes, s'est sensiblement améliorée. Toutefois, son état ayant nécessité une opération qu'il pouvait avoir des suites graves, le duc de Brabant, sur une dépêche télégraphique, a suspendu, dit-on, son voyage d'Alicante, et s'est embarqué à Cadix pour retourner en Belgique, où il est attendu d'un moment à l'autre.

PORTUGAL.

Nous apprenons qu'à Castello Branco, en Portugal, il y a eu une manifestation politique contre le cabinet, sur différents points de la ville; il s'était formé des groupes qui criaient: A bas les ministres!

ANGLETERRE.

La presse anglaise se montre singulièrement émue des faits qui viennent de se passer dans les eaux de Norfolk:

« La destruction du Cumberland et du Congress, dit entre autres le Daily Telegraph, nous prouve que nous devons nous hâter de compléter notre marine cuirassée; nous ne pouvons, en effet, abandonner l'empire de la mer, et le petit Monitor nous avertit que cet empire appartiendra dans l'avenir à celui qui aura les meilleurs vaisseaux cuirassés. »

AMÉRIQUE.

D'après les journaux de New-York, l'armée des confédérés n'a quitté ses positions du Potomac qu'en très-bon ordre. Le général Beauregard, après avoir évacué Manassas et New-Madrid, doit, assure-t-on, s'arrêter à Ripa pour attendre l'ennemi et accepter la bataille.

Pour extrait: A. LAYROU.

Variétés.

Traduction du Series et acta Episcoporum de Lacroix, par M. Albuys, ancien magistrat. (Suite.)

La légende de la consécration de l'abbaye de Figeac est la plus curieuse; elle est appuyée de chartes qui en garantissent l'authenticité; nous allons donner un fragment de celle qui se trouve dans les archives du monastère de Figeac, sur sa fondation:

« Le cours de la nuit était presque achevé, lorsque N. S. J.-C., entouré de chœurs d'anges, chantant d'une voix harmonieuse des hymnes et des cantiques, entra dans la nouvelle église. Ces chants furent entendus par le pontife (Etienne) et par le roi (Pepin) et par un grand nombre de personnes qui n'ont point craint de rendre témoignage du miracle. Cependant notre divin Sauveur daigna consacrer lui-même l'église, de Figeac; il imprima le signe de la croix sur les autels et sur les murailles, il les oignit d'un chrême céleste, et leur donna la consécration. Lorsque le pape et le roi se rendirent à l'église que l'on devait consacrer, dès l'entrée, une épaisse nuée les pressa de toutes parts (car la gloire du seigneur avait entièrement rempli, sous la forme d'une nuée, la maison de Dieu). Enfin, après un grand nombre de prières ferventes, les portes s'étaient complètement ouvertes, l'entrée fut permise au souverain pontife et à ceux qui l'accompagnaient. Lorsqu'ils furent entrés dans l'église, ils reconquirent la présence de la Divinité par une odeur céleste répandue partout; s'approchant des autels, ils virent la croix du seigneur imprimée sur les murailles et sur les tables, et les traces de la liqueur sacrée avec laquelle l'opération avait été faite. »

Suivent les détails des privilèges accordés à cette occasion à l'église de Figeac, et des précieuses reliques qui lui furent envoyées par le pape et le roi.

Sous le rapport historique, on peut voir l'érection de Montauban en cité sous la dépendance de l'évêché de Cahors, le serment de fidélité prêté par Raymond, vicomte de Turrenne, comme vassal de l'évêque Géraud, le

peu de crédit que les erreurs des Albigeois trouvèrent dans notre pays, le pèlerinage de Simon de Monfort à Rocamadour, son passage à Cahors, le titre de comte de Cahors donné à Guillaume de Cardailhac par Philippe-Auguste, ce titre confirmé par Louis VIII, l'évêque Géraud IV assistant à ses derniers moments Raymond de Toulouse et recevant son abjuration en présence de plusieurs de ses collègues et autres grands personnages, les comtes et les citoyens de la commune de Cahors fidèles à leur religion et abhorrant l'hérésie, se donnant au roi de France Louis IX pour conserver intacte la foi de leurs pères, le droit de battre monnaie, dont jouissaient nos évêques, etc.

Dans ces mêmes temps, les frères prêcheurs sont appelés dans le diocèse. Un peu plus tard, en 1273, les Carmes y sont aussi attirés par l'évêque Barthélemy, d'heureuse mémoire, dont l'éloge, malgré sa brièveté, fait bien connaître le mérite. Voici les termes du nécrologe du chapitre de Cahors :

« Aux nones de septembre à lieu la mort du seigneur Barthélemy, d'heureuse mémoire, évêque de Cahors, en l'année 1273. Tout fait présumer que ses vertus l'ont conduit au séjour du bonheur éternel. A sa mort, l'éloge de notre évêque était dans toutes les bouches, et l'on entendait par les chemins publics cet éloge rythmique : *Vive Dieu et le seigneur Barthélemy*. Il fut recommandable par sa vigilance à régler les affaires de l'église, à émettre de sages règlements, à réprimer le faste des grands, à récompenser la piété et la probité et à obtenir l'équité, même au péril de la vie de ses proches. »

En 1288, une école fut fondée dans l'église de Cahors par les soins de l'évêque Raymond de Cornil. Il la dota de ses propres revenus.

Jean XXII est l'objet de longs et intéressants détails dans l'ouvrage que nous analysons.

« Né à Cahors en 1244 de parents pauvres, son père Arnaud, surnommé Deuze, exerçait la profession de savetier. Cet homme dont la naissance n'avait aucun lustre, ne dut, après Dieu, sa haute position qu'à lui-même, à ses talents et à ses vertus. »

A peine fut-il élevé sur le siège pontifical, qu'il donna des preuves signalées de son attachement pour le pays qui l'avait vu naître. Il fonda une académie à la demande des consuls de Cahors, il la dota des plus sages règlements qu'on peut lire en entier dans Lacroix et sa traduction, il leur accorda de nombreux privilèges. Cette académie fut toujours très florissante et renferma dans son sein plusieurs centaines d'écopiers. Elle fut approuvée par le roi Charles-le-Sage, qui, dans un ample codicille, confirma les privilèges accordés à l'académie de Cahors, par Louis d'Anjou son frère (les anglais ayant été chassés depuis peu des confins de l'Aquitaine par l'adresse des Cadurciens). Cette académie fut si utile par la prompte diffusion des bonnes doctrines, que les mœurs de la cité furent bientôt notablement améliorées. De nouvelles et sages lois furent promulguées, et bientôt le pays changea complètement de face. Tous ces règlements sont mentionnés et détaillés dans la traduction de Lacroix.

Nous verrons plus tard, en février 1469, Charles, duc d'Aquitaine, donner une nou-

velle charte, par laquelle il étend à ses « chers chanceliers, recteurs, maîtres, docteurs, licenciés, bacheliers, étudiants, et les autres suppôts de sa chère fille l'université de Cahors, les privilèges jusque là réservés à l'athénée de Paris, et de plus il affranchit tous les biens, même ceux qui écherront à titre de patrimoine aux professeurs de l'académie, de toute contribution à quel titre qu'elle soit établie. »

Cette charte, des plus détaillées, est un des monuments les plus honorables pour notre célèbre université.

Mais nous voici arrivé à une époque bien désastreuse pour notre histoire. La bataille de Poitiers est perdue par le roi Jean : l'Aquitaine, le Périgord, le Quercy sont abandonnés aux Anglais.

« Les cadurciens gémissent sur la dureté des circonstances qui les séparaient de leur roi légitime et les livraient à un étranger. Ils se virent avec douleur forcés de renoncer à l'espoir de voir rétablir les choses en faveur d'un roi pour lequel ils auraient volontiers consenti à voir augmenter les impôts et à exposer leur vie pour le rétablir dans ses anciens droits. Cependant, dans ce deuil public et privé, ils ne se départirent en rien de la sagesse et de l'amour du bien public; ils promirent de se soumettre à l'ordre du roi, mais ils ajoutèrent à leur promesse la condition qu'il n'y eût point de fraude, etc. »

Forcés de prêter serment au roi d'Angleterre, ils sauvegardent, autant qu'il est en leur pouvoir, les franchises, privilèges, juridiction, domaines, et l'université de Cahors.

Les Anglais ayant violé le traité, les Cadurciens secoururent le jong et rentrèrent sous l'obéissance de leur roi légitime. Deux hommes très-renommés dans nos annales, le comte d'Armagnac et l'évêque de Cahors, Bertrand de Cardailhac, jetèrent la semence de la défec-tion. L'historien de Vérone, rappelant les belles actions des Français, fait mention de Bertrand de la manière suivante :

« La ville de Cahors et tous les châteaux de son territoire rentrèrent dans le domaine de la France, par l'œuvre de l'évêque. »

Mais Bertrand mourut en 1367, sans avoir vu le succès de son entreprise, car ce ne fut qu'en 1371 qu'eut lieu la défec-tion, sous l'épiscopat de son successeur, Begon de Castelnaud, qui recueillit une partie de l'honneur dû à son prédécesseur.

L'institution du collège de Pellegri, fondé par Raymond de Pellegri, archidiacre de Cahors, en faveur des jeunes gens pauvres, date de cette même époque. Le prince de Galles, qui n'avait pas encore été expulsé de l'Aquitaine, lui cède plusieurs droits.

En 1372, les Ermites de Saint-Augustin quittent le local qu'ils occupaient dans l'intérieur de la ville et se transportent de l'autre côté du Lot, au lieu nommé encore l'Ermitage.

Par suite des guerres, famines, désastres de toutes sortes qui accablèrent le pays à cette époque, Guillaume VI d'Arpajon donne de nouveaux règlements et diminue le nombre des chanoines de sa cathédrale, dont les revenus ne suffisaient plus à leur entretien.

L'hôpital de Saint-Georges, fondé pour nour-

rir et soulager les mendiants et les pauvres voyageurs, avait été presque entièrement détruit par les guerres et d'autres fléaux; cet édifice était devenu un repaire de brigands. Par des actes publics faits et signés le 8 octobre 1429, cet hôpital fut rétabli et confié aux soins des religieux de Notre-Dame de la Merci.

Louis d'Albret, de l'illustre famille dont descendit Henri IV, gouverna le siège de Cahors, et fut revêtu de la pourpre romaine le dernier jour de février 1461. Son éloge est remarquable :

« Il était chéri de tout le collège des cardinaux et de toute la cour, en sorte qu'on l'appelait l'amour et les délices de la ville; car chez lui la noblesse du sang lutait avec la candeur de son âme; il était plein de religion et de modestie; il ne sortait jamais de sa bouche une parole arrogante ou malhonnête; et en mourant, il fut suivi d'un regret universel. »

Alexandre Farnèse (1554) illustra aussi le siège de Cahors par ses talents et ses vertus; mais, ayant été décoré de la pourpre romaine, il se démit de son siège quatre ans après en faveur de Pierre Bertrandi. Sous ce dernier pontificat commencèrent les guerres de religion, mais nous devons dire à l'honneur de notre pays que, quoiqu'il se soit trouvé parmi nos illustres seigneurs de la province quelques hommes qui ont soutenu l'hérésie, néanmoins elle ne put pousser chez nous de fortes racines, et que le catholicisme fut toujours la religion dominante, et on peut même ajouter la seule professée, puisque les erreurs n'y furent que très-passagères.

Hébrard de Saint-Sulpice appelle les Capucins à Cahors et leur donna un superbe jardin qu'il possédait dans un faubourg de la ville. Son successeur, Siméon de Popian, pose la première pierre de leur maison. Il appelle à Cahors les Jésuites, avec la permission d'Henri IV, datée du 3 des ides de novembre 1604. Ils s'occupent de l'enseignement de la grammaire, de la littérature, de l'éloquence, de la philosophie et de la théologie.

En 1612, l'évêque Siméon obtient du parlement de Toulouse de transférer ailleurs l'hôpital de la ville, nommé hôpital Saint-Jacques, qui était situé dans un quartier insalubre. Il offre aux consuls à cette fin une partie de ses revenus. Il remet, en 1613, la chancellerie à son ancien lieu. Il fit de très-sages règlements et mérita une place honorable auprès des plus illustres de ses prédécesseurs.

Ici se terminent les annales de Lacroix, c'est-à-dire en l'année 1615. L'intérêt qu'elles inspirent au lecteur fait naître le désir de voir continuer l'histoire de nos évêques, jusqu'à l'époque où nous vivons. En effet, parmi les successeurs de Siméon, plusieurs se sont rendus recommandables à plus d'un titre, et la relation de leurs vertus et de leurs sages institutions compléterait dignement celle dont nous donnons une courte et incomplète analyse.

J.-A.-S. — C. PAULIN.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Spiritueux. — Nous avons fait connaître exactement la situation de cette marchandise. Elle est calme; mais en réalité il y a, comme nous l'avons signalé, des tentatives de réaction de la part des détenteurs, qui ne peuvent se décider à subir indéfiniment des cours qui ne leur laissent pas de rémunération. Dans la Charente, le mieux qui avait été signalé dans les derniers temps ne paraît pas continuer.

Vins. — Les vins nouveaux ont une vente assez facile à Paris et dans le rayon; on doit attribuer la cause au retour du beau temps. Les prix sont stationnaires à Bercy et à l'Entrepôt; mais il y a tendance à la baisse dans quelques vignobles du centre et des bords de la Loire. La récolte de 1861, sans avoir été plus qu'ordinaire, laissera cette année des excédants, le commerce d'exportation ayant pris nos vins dans une moins grande proportion que l'an dernier, ce qui est démontré par le tableau comparatif des exportations des deux années 1861-1862. (Temps.)

FOIRE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mardi, 1^{er} avril 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	445	250	27 51	78 k. 240
Mais...	336	409	43 77	

BESTIAUX EXPOSÉS EN VENTE:

Bœufs, 4306. Chevaux, 36. Mules, 18. Anes, 34.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

31 mars 1862.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
Au comptant:			
3 pour 100	69 85	20	03
4 1/2 pour 100	97 25		03
Obligations du Trésor	457 50		25
Banque de France	3090		50
1 ^{er} avril.			
Au comptant:			
3 pour 100	69 55		30
4 1/2 pour 100	97 20		03
Obligations du Trésor	457 50		
Banque de France	3090		

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
Au comptant:			
3 pour 100	69 85		30
4 1/2 pour 100	97 75		55
Obligations du Trésor	458 75		25
Banque de France	3080		40

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
31 mars. Bergougnoux (Etienne).
Mariages.
31 — Vaires (Jean), sieur de long, de Valrouffé, et Lonjou (Antoinette), de Cavanès.
Décès.
30 — Prataudé (Antoine), 2 ans.
31 — Carriol (Jeanne), célibataire, 61 ans.
2 avril. Bergougnoux (Etienne), 2 jours.
2 — Tardieu (Edouard), 1 an.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LATTOU.

BROSSE VOLTA-ÉLECTRIQUE

du Docteur HOFFMANN (de Berlin).

Pour la guérison sûre et rapide des RHUMATISMES, PARALYSIES, CONGESTIONS, MIGRAINE, ASTHME, NEVROSES, et de toutes les souffrances de l'organisme au moyen de l'électricité CONTINUE (sans secousses ni douleurs).

Les autorités dans les sciences physiques et médicale ont attesté la puissance thérapeutique de cet appareil dont l'usage rend immédiatement la CHALEUR, la SENSIBILITÉ, le MOUVEMENT et ravive bientôt les forces d'assimilation et d'élimination sans lesquelles BIEN-ÊTRE, SANTÉ, tout déperit.

Très simple, très maniable, la **BROSSE VOLTA-ÉLECTRIQUE** est le plus complet et le moins coûteux des appareils connus.

Dépôt général, à Paris, chez L. BRANDUS, boulevard Bonne-Nouvelle, 53.

Prix : 20 francs pour Paris.

50 CENTIMES EN PLUS POUR RECEVOIR FRANCO EN PROVINCE ET ALGÉRIE.

On expédie en France seulement contre mandat sur la poste et non contre remboursement.

Le sieur St-Sevey, conducteur en retraite, — à Cahors, — a l'honneur d'informer le Public qu'il se chargera, comme par le passé, de faire tous les plans, devis pour construction et réparation de toute nature. Il offre de conduire lui-même les travaux, à Cahors et dans le département.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite

Billets de mariages, etc., etc.

Une des branches les plus intéressantes de la science médicale à la portée

DES GENS DU MONDE

Traité pratique des Maladies urinaires

Et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, chez l'homme et chez la femme.

8^{me} édition, 1 vol. de 900 pages, enrichi de 314 FIGURES D'ANATOMIE.

Par le D^r JOZAN, profess. spécial de pathologie uro-génitale, 182, r. de Rivoli.

Maladies contagieuses, névroses, etc. Catalogue de ven. s. c. Gravelle, Pierre, Stérilité, Débilité, Pertes, Maladies des femmes. Traitements. Préservatifs.

Prix: 5 fr.; poste, 6 fr. sous doub. envel. chez l'auteur D^r JOZAN, 182, r. de Rivoli.

MASSON, libraire, 26, r. de l'ancienne-Comédie, et le print. lib. de Paris, des déparlem. et de l'étranger.

Du même auteur : D'une cause fréquente et peu connue

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie, est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population, avec des observations de guérison. 1 vol. de 600 pages.

Prix: 8 fr.; par la poste, 8 fr. double enveloppe. — Les MALADES peuvent se TRAITER eux-mêmes sans préparer les remèdes chez LEUR PHARMACIEN. — TRAITEMENTS, CONSULTATIONS de midi à 4 heures, et PAR CORRESPONDANCE. (Affranchir.)

Bureaux : Rue du Faubourg-Montmartre, N° 10, à Paris.

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

LE TEMPS

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

Rédacteur en chef : A. NEFFTZER, ancien rédacteur en chef de LA PRESSE.

LE TEMPS publie tous les Dimanches une REVUE FINANCIÈRE, par M. EUGÈNE FORCADE.

(Extrait du programme.)

« LE TEMPS sera ce que doit être un journal sous le régime du suffrage universel. Il ne relèvera d'aucun parti, d'aucune secte, d'aucune coterie. Son programme, c'est le large programme de l'esprit moderne : la liberté. Ce mot dit tout à la condition d'être bien compris, et nous espérons montrer que nous l'avons compris. »

MM. les abonnés nouveaux recevront en prime tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication :

LE MARI D'ANTOINETTE

par M. Louis ULBACH.

LE TEMPS a acquis en outre la faculté de donner la prime à ses abonnés, aux prix très réduit de 1 fr. 50 cent. volume, expédié franc de port, tous les volumes des deux Collections suivantes, édités par Hachette et Lahure :

- 1^o La Collection des principaux Classiques français;
- 2^o La Traduction des meilleurs Romans étrangers.

Le propriétaire-gérant, A. LATTOU.